



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 12 décembre 2018 à 19 h 00
tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville
situé au 11370 rue Notre-Dame Est**

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu - maire
Madame la conseillère Françoise Lachapelle - district 1
Monsieur le conseiller Yan Major - district 2
Monsieur le conseiller Claude Marcoux - district 3
Monsieur le conseiller John Judd - district 4
Monsieur le conseiller Michel Bélisle - district 5
Madame la conseillère Anne St-Laurent - district 6

Absence (s) :

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier
Madame Colleen McCullough, trésorière et directrice des services administratifs et de l'informatique

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

Monsieur Robert Coutu, maire, ayant constaté le quorum ouvre la séance à 19 h 05.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

2.

Début : 19 h 10 Fin : 19 h 20

ORDRE DU JOUR

3.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 12 DÉCEMBRE 2018 À 19 H**

201812-301

3.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Marcoux,
Appuyé par monsieur le conseiller Yan Major

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018 à 19 h tel que
ci-après reproduit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ORDRE DU JOUR**
- 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018 à 19 h
- 4. PROCÈS-VERBAL**
- 4.1 Aucun

- 5. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 5.1 Aucun
 - 6. RAPPORT DES SERVICES**
 - 6.1 Adoption du budget 2019
 - 6.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
 - 7. RÈGLEMENT**
 - 7.1 Aucun
 - 8. CONTRAT**
 - 8.1 Aucun
 - 9. PERSONNEL**
 - 9.1 Aucun
 - 10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
 - 10.1 Aucun
 - 11. DIVERS**
 - 11.1 Aucun
 - 12. AFFAIRE NOUVELLE**
 - 12.1 Aucun
 - 13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS**
 - 13.1 Aucun
 - 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RAPPORT DES SERVICES 6.

ADOPTION DU BUDGET 2019
201812-302 6.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2019 au montant de 38 990 000 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2019 pour un montant de 38 990 000 \$ tel que déposé.

De publier, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021
201812-303 6.2

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

De publier un document explicatif dudit Programme triennal en immobilisations dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE
201812-304 14.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance à 19 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Robert Coutu (S)

ROBERT COUTU
Maire

Roch Sergerie (S)

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier